

DEMANDE DE FABRICATION DE PERMIS ANTS (Agence nationale des titres sécurisés)

Demande de fabrication d'un nouveau permis de conduire dans les cas de :

- réussite à l'examen du permis de conduire (premier titre ou nouvelle catégorie)
- d'un renouvellement de titre pour
 - perte de votre permis,
 - vol de votre permis,
 - détérioration du permis,
 - fin de validité du permis,
 - changement d'état civil
- conversion de brevet militaire,
- validation de diplôme professionnel,
- invalidation ou annulation de permis,
- suspension de permis.

Les étapes

1. Je crée mon compte ANTS ,
2. Je remplis mon formulaire en ligne, dans l'espace conducteur
3. J'envoie ma demande en ligne,
4. Je suis régulièrement informé de l'avancement de ma demande grâce à mon espace, et à des notifications par mail et SMS.

Pour cela nous vous recommandons vivement de saisir votre numéro de téléphone mobile lors de l'enregistrement de la téléprocédure.

Documents à fournir

- - 1 copie de la pièce d'identité
- - 1 justificatif domicile de - 6 mois
- - 1 attestation d'hébergement
- - 1 copie de la pièce d'identité de l'hébergeant
- - E photos agréée ANTS
- - 1 copie du permis provisoire
-
- Pour une première demande de permis:
 - - ASSR 1 et 2(ou attestation sur l'honneur disponible à l'auto-école sur demande)
 -
- Pour un ajout de nouvelles catégories:
 - - 1 copie de l'ancien permis

Bonne route à tous !!!!!